

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseph-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 01-29-01-16

Objet : **Débat d'orientation Budgétaire**

Vu le code général des collectivités territoriales et son article 2312-1 instaurant dans les communes de plus de 3500 habitants un débat portant sur les orientations budgétaires dans les deux mois précédents l'examen du budget primitif.

2016/2
S.G.S

Il est proposé de débattre des orientations générales du budget primitif 2016, ci-joint en annexe les orientations,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président et après en avoir entendu les formulations et observations de chacun,

- Prend acte des orientations,
- Soumet la présente délibération au contrôle de légalité.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Député-maire



DÉPUTÉ-MAIRE
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT

2016/3
S.G.S



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Aménagement du groupe scolaire du Bevinco

Equipements (mobilier, informatique et livre) de la médiathèque

Dossier intempéries novembre 2015

Nouvelles Infrastructures au Parc des Sports



2016/4
S.G.S

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016.

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseph-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 02-29-01-16

Objet : Demande de subvention au titre du Fonds d'aménagement urbain

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.302-5 et suivants,

Le Maire propose donc d'annuler cet acte et de le remplacer par celui-ci.

Considérant que la commune de BIGUGLIA est éligible pour l'année 2015 au Fonds d'Aménagement Urbain (FAU), destiné à aider les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale à mener des actions foncières et immobilières en faveur du logement social,

Considérant les subventions au titre de la construction de logements locatifs sociaux accordées par la commune de BIGUGLIA à la société ERILIA pour équilibrer le plan de financement de l'opération de logement locatifs sociaux situées ROUTE DE PETRELLE pour un montant de 368 000 euros,

Considérant que l'aide du FAU en 2015 est de 75% maximum de la participation financière de la commune,

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré, décide d'annuler la délibération n°71-27-11-15 et :

Article 1 : approuve le plan de financement de l'opération de logements locatifs sociaux de la société ERILIA à BIGUGLIA à hauteur de 368 000 euros.

Article 2 : sollicite auprès du Fonds d'Aménagement Urbain, le versement d'une subvention d'un montant total de 276 000 euros au titre de l'année 2015.

Article 3 : autorise monsieur le Député-Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention et à signer tous les documents concernant ce dossier.

Article 4 : précise que la recette en résultant sera constatée au budget communal de 2016.

Vote à l'unanimité

**Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,**

Pour copie conforme.

**DÉPUTÉ-MAIRE
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEF**

Le Député-maire



COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 03-29-01-16

Objet : **Declassement d'une partie d'une voie communale située route de vincentello d'istria et vente après déclassement au voisin riverain Mr ZANETTI Jean Marc.**

Le Député- Maire informe le conseil municipal que lors du conseil municipal du 09 octobre 2015 il avait été décidé de déclasser une partie de a voirie communale jouxtant la parcelle B 1333 appartenant à Mr Zanetti Jean marc et il avait été omis de mentionner l'avis du service des domaines. (Délibération N° 56.09.10.15)

Le Maire propose donc d'annuler cet acte et de la remplacer par celui-ci.

Cette parcelle d'une capacité de 58 m² est en effet non ouverte au public, pas affectée à la circulation générale et qu'elle sert de dépôt sauvage et ne constitue pas de voie de passage.

Le député maire informe le conseil municipal que Mr Zanetti Jean-marc désire se porter acquéreur de cette emprise de 58 m² et prendra à sa charge les frais de bornage, d'inscription aux hypothèques ainsi que les frais de notaire afférents.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré, décide :

Vu l'avis du service des domaines en date du 11 janvier 2016

Vu les articles L 2122-21 et L 2241-1 du code général des collectivités territoriales

Vu les articles L 112.8 et R 141.11 du code de la voirie routière

- D'adopter la proposition de Mr le Député-Maire
- De déclasser cette portion de voirie jouxtant la parcelle B 1333 appartenant à Mr ZANETTI Jean Marc
- Dit que cette portion de voirie après déclassement deviendra une parcelle du domaine privé de la commune non ouverte au public
- Dit que Mr ZANETTI Jean Marc unique propriétaire riverain en application de l'article L 112.8 du code de la voirie routière souhaite se porter acquéreur de cette emprise de 58 m² et dit que cette vente sera consentie à titre onéreux par la commune pour un montant de 500 €.
- D'autoriser le Député-Maire à signer tous les documents nécessaires
- Dit que les crédits seront portés au BP 2016

Vote à l'unanimité

**Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,**

Pour copie conforme.



Le Député-maire

DÉPUTÉ-MAIRE
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHER

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle), RONCHI Fabrice, CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick), SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 04-29-01-16

Objet : Assurance Statutaire - Marché Public N° 30-15

Le Maire rappelle au Conseil qu'il a délibéré le 27 novembre dernier sur le marché public N°30-15 concernant l'assurance statutaire des personnels communaux. (Délibération N° 68-27-11-15).

La délibération n°68-27-11-15 ne se justifiant pas au regard de la délibération du 26 mai 2014 concernant les délégations prévue de l'article L2122-4 du CGCT.

2016/9
S.G.S

Mr le Député Maire propose le retrait de la délibération n° 68-27-11-15.

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré, décide :

- D'annuler la délibération n°68-27-11-15.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

NOM	EXERCICE
29	

Le Député-maire



L'an deux mille...

Date de la copie...

Secrétaire...

PRÉSENTS

BERNARDINI
AGOSTINI
Antoinette
TERVEL

ABSENTS

RONCHI
(pouvoir à Gérard)
GANDOLFI
Antony
VESPERINI

Délibération n°

Objet : Objet

Considérant
serait soumise
Territorial
application

La proposition

Le Conseil

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 05-29-01-16

Objet : **Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe**

Considérant la nécessité du service et l'avancement de carrière des agents de la commune, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère Classe, d'une durée de **35 heures de service hebdomadaire**, en application des dispositions statutaires régissant la Fonction Publique Territoriale.

La proposition de Monsieur le Député Maire est mise aux voix.

Le Conseil Municipal,

- VU le code général des collectivités territoriales,
- VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34,
- VU le décret n° 87-1107 du 30 décembre 1987 modifié, portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,
- VU le décret n° 87-1108 du 30 décembre 1987 modifié, fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,
- VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux,

Où l'exposé de Monsieur le Député Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'accéder à la proposition de Monsieur le Député Maire,
- de créer, à compter du 08 février 2016 un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère^e Classe, échelle VI de rémunération, d'une durée de service hebdomadaire de 35 heures,
- de pourvoir l'emploi, ainsi créé, conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant les conditions générales et particulières de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,
- de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la Collectivité,
- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé, et les charges sociales s'y rapportant, au budget de la Collectivité, aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.



Le Député-maire
P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
Jean
François BERNARDINI

2016/12
S.G.S

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle), RONCHI Fabrice, CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick), SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 06-29-01-16

Objet : Renouvellement du contrat enfance et jeunesse avec la caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Corse pour la période 2015/2018

Le député-maire rappelle au conseil que la commune contracte avec la Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Corse pour les activités dédiées à l'enfance et la jeunesse. Il présente avec l'adjoint délégué un état des opérations réalisées et des projets communaux en cette matière.

Le conseil, oui l'exposé de son président et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le renouvellement du contrat enfance et jeunesse avec la caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Corse pour la période 2015/2018,
- D'autoriser monsieur le Député-maire à signer tous les documents correspondants,
- Dit que les dépenses sont inscrites au budget,

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Député-maire



P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

François BERNARDINI

2016/14
S.G.S

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 07-29-01-16

Objet : Exonération des pénalités de retard de la TLE pour le permis 2003711N0013 de la Sté SCI SELANDE CHEZ SO.CO.FER.

Le député-maire rappelle au conseil que certain administrés de la commune n'ont pas acquitté dans les délais prévus les taxes d'urbanisme prévues pour leur permis de construire et que le conseil a délibéré plusieurs fois pour exonérer ceux -ci des pénalités de retard. C'est le cas aujourd'hui de la société SCI SELANDE CHEZ SO.CO.FER.

Le conseil, oui l'exposé de son président et après en avoir délibéré,

2016/15
S.G.S

Considérant l'article L251A du livre des procédures fiscales,
Considérant la demande de la société SCI SELANDE CHEZ SO.CO.FER.,

Décide de réserver une suite favorable à la demande présentée par la dite société concernant
l'exonération des pénalités de retard de la TLE pour le permis 2003711N0013.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Député-maire

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

François BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 08-29-01-16

Objet : Création d'un poste

Considérant la nécessité du service et l'avancement de carrière des agents de la commune, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère Classe, d'une durée de **35 heures de service hebdomadaire**, en application des dispositions statutaires régissant la Fonction Publique Territoriale.

La proposition de Monsieur le Député Maire est mise aux voix.

Le Conseil Municipal,

- VU le code général des collectivités territoriales,
- VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34,
- VU le décret n° 87-1107 du 30 décembre 1987 modifié, portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,
- VU le décret n° 87-1108 du 30 décembre 1987 modifié, fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,
- VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux,

Où l'exposé de Monsieur le Député Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'accéder à la proposition de Monsieur le Député Maire,
- de créer, à compter du 08 février 2016 un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère^e Classe, échelle VI de rémunération, d'une durée de service hebdomadaire de 35 heures,
- de pourvoir l'emploi, ainsi créé, conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant les conditions générales et particulières de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,
- de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la Collectivité,
- d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé, et les charges sociales s'y rapportant, au budget de la Collectivité, aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.



Le Député-maire

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 09-29-01-16

Objet : Recherche de Financements -Bâtiments communaux

Le Député Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander des financements pour les revêtements des bâtiments communaux.

Le coût de l'opération serait de 101 670 € HT.

Afin de mener à bien ce projet, le Député Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse .

Il propose le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	101 670.00€
Participation CTC 50%	50 835.00 €
Participation Commune	50 835.00 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré décide :

- De proposer le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	101 670.00 €
Participation CTC Culture 50 %	50 835.00 €
Participation Commune	50 835.00 €

- De donner son accord pour faire la demande d'aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse
- D'autoriser le Député Maire à signer tous les documents ;
- Dit que les crédits seront portés au BP 2016

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Député-maire



DÉPUTÉ-MAIRE
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHETT

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 10-29-01-16

Objet : Recherche de Financements - Réhabilitation de la route de l'Eglise

Le Député Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander des financements pour la réhabilitation de la route de l'église.

Le coût de l'opération serait de 255 600 € HT.

Afin de mener à bien ce projet, le Député Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse .

Il propose le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	255 600 €
Participation CTC 50%	127 800 €
Participation Commune	127 800 €

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le projet de réhabilitation de la route de l'église
- De proposer le plan de financement suivant :

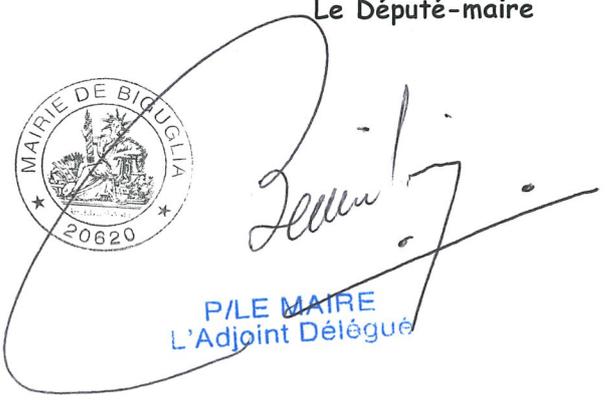
Montant HT de l'opération	255 600 €
Participation CTC Culture 50 %	127 800 €
Participation Commune	127 800 €

- De donner son accord pour faire la demande d'aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse
- D'autoriser le Député Maire à signer tous les documents ;
- Dit que les crédits seront portés au BP 2016

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Député-maire




P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

François BERNARDINI

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle), RONCHI Fabrice, CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick), SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 11-29-01-16

Objet : Recherche de Financements - Mise en place d'une Cantine dans le nouveau groupe scolaire.

Le Député Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander des financements pour la mise en place d'une cantine dans le nouveau groupe scolaire. Le coût de l'opération serait de 50 849, 07 € HT.

Afin de mener à bien ce projet, le Député Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse.

2016/23
S.G.S

Il propose le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	50 849,07 €
Participation CTC 50%	25 424 €
Participation Commune	25 425 €

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le projet de mise en place d'une cantine au nouveau groupe scolaire
- De proposer le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	50 849,07 €
Participation CTC Culture 50 %	25 424 €
Participation Commune	25 425 €

- De donner son accord pour faire la demande d'aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse
- D'autoriser le Député Maire à signer tous les documents ;
- Dit que les crédits seront portés au BP 2016

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.



Le Député-maire

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

François BERNARDINI

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle), RONCHI Fabrice, CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick), SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 12-29-01-16

Objet : Recherche de Financements - Réhabilitation des fours à bois.

Le Député Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander des financements pour la réhabilitation des fours à bois.

Le coût de l'opération serait de 205 000 € HT.

Afin de mener à bien ce projet, le Député Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse.

Il propose le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	205 000 € ht
Participation CTC 50%	102 500 €
Participation Commune	102 500 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le projet d'aménagement du groupe scolaire
- De proposer le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	205 000€
Participation CTC Culture 50 %	102 500 €
Participation Commune	102 500 €

- De donner son accord pour faire la demande d'aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse
- D'autoriser le Député Maire à signer tous les documents ;
- Dit que les crédits seront portés au BP 2016

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Député-maire



[Handwritten signature]
P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 13-29-01-16

Objet : Complément tarifs Espace Culturel Charles Rocchi

Le Député Maire expose qu'il est nécessaire de compléter la grille des tarifs pour l'exploitation de l'Espace Culturel Charles Rocchi.

Effectivement de nouveaux spectacles vont être programmés tels que des spectacles pour un très jeune public (3 à 12 ans) et des spectacles animés par les ateliers ainsi que des stages de dessin.

2016/27
S.G.S

Il propose les tarifs suivants :

- Entrée des spectacles pour enfants (3 à 12 ans) 5 €
- Entrée des spectacles animés par les ateliers 10 €
- Stage de dessin 20 € / personne / jour

Concernant la location de la salle de spectacle de 487 places il serait souhaitable de fixer un nouveau montant :

Location 1 jour avec 1/2 journée d'installation 3 400 €

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter les tarifs suivants :
 - Entrée des spectacles pour enfants (3 à 12 ans) 5 €
 - Entrée des spectacles animés par les ateliers 10 €
 - Stage de dessin 20 € / personne / jour
 - Location 1 jour avec 1/2 journée d'installation 3 400 €
- Dit que ces tarifs seront affichés à l'Espace Culturel « Charles Rocchi » et transmis à la trésorerie de Borgo par le régisseur.
- Dit que les crédits sont inscrits au BP 2016.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.



P/LE MAIRE
Le Député-maire
François BERNARDINI
[Signature]

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 14-29-01-16

Objet : Ester en justice

Le Député Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de l'autoriser à ester en justice pour défendre les intérêts de la commune.

Vu les articles L 2121-22 et L 2122-23 du CGCT,

Vu la délibération du conseil du 25 04 2014,

Considérant qu'il importe de l'autoriser à exercer au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées par elle, en toutes les matières relevant de l'exercice des compétences municipales, devant tous types et tous les degrés de juridictions administratives ou judiciaires, sachant qu'il sera rendu compte à la plus proche réunion du conseil.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide d'autoriser Monsieur le Député-maire à exercer au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en toutes matières relevant de l'exercice des compétences municipales devant tous types et tous degrés de juridictions administratives et judiciaires.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Député-maire

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

François BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 29 janvier 2016**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 15-29-01-16

Objet : Recherche de Financements - Aménagement du groupe scolaire au Bevinco

Le Député Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander des financements pour aménager le nouveau groupe scolaire situé au Bevinco.

Le coût de l'opération serait de 42 527 HT

Afin de mener à bien ce projet, le Député Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse.

Il propose le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	42 527 €
Participation CTC 50%	21 263 €
Participation Commune	21 264 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le projet d'aménagement du groupe scolaire
- De proposer le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	42 527 €
Participation CTC Culture 50 %	21 263 €
Participation Commune	21 264 €

- De donner son accord pour faire la demande d'aide financière à la Collectivité Territoriale de Corse
- D'autoriser le Député Maire à signer tous les documents ;
- Dit que les crédits seront portés au BP 2016

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Député-maire




DÉPUTÉ-MAIRE
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 16-29-01-16

Objet : Recherche de Financements - Tableaux numériques pour le Groupe Scolaire.

Le Député Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander des financements pour aménager en tableaux numériques le nouveau groupe scolaire situé au Bevinco.

Le coût de l'opération serait de 29 349 HT

Afin de mener à bien ce projet, le Député Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide financière aux services de l'Etat.

Il propose le plan de financement suivant :

Montant HT de l'opération	29 349 €
Participation Etat 50%	14 674 €
Participation Commune	14 675 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Député Maire et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le projet d'acquisition de tableau numérique du groupe scolaire
- De proposer le plan de financement suivant :

EXERCICE	2016	Montant HT de l'opération	29 349 €
		Participation Etat 50 %	14 674 €
		Participation Commune	14 675 €

- De donner son accord pour faire la demande d'aide financière aux services de l'Etat
- D'autoriser le Député Maire à signer tous les documents ;
- Dit que les crédits seront portés au BP 2016

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Député-maire



DÉPUTÉ-MAIRE
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 janvier 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	19	26

L'an deux mille seize, le vingt-neuf janvier à 18 heures 30, Le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Député- Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne POLINI

PRESENTS : GANDOLFI SCHEIT Sauveur, PERETTI Ange Paul, NANNINI Marie Hélène, BERNARDINI François, BELTRAN Muriel, POLINI Marie Jeanne, DEMASI Sauveur, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, RAGAS Antoine, , GIGON Patrick, ALBERTINI Antoinette, CAPPELLARO Jerome, RAO Frédéric, MORICE Nathalie, MANFREDI Michel, TERUEL Joelle, VESPERINI Stéphane, LEONELLI François.

ABSENTS : SCAILLIEREZ Audrey, GUIDICELLI Valérie (pouvoir à TERUEL Joelle) , RONCHI Fabrice, , CRUCIANI Cristelle (pouvoir à GIGON Patrick) , SOUQUE Nicole (pouvoir à BERNARDINI François), GUIPPONI Marie-Thérèse (pouvoir à BELTRAN Muriel), GANDOLFI-SCHEIT Joseh-Henri (pouvoir à GANDOLFI-SCHEIT Sauveur), GANDOLFI Antony, GAROBY Sinucellu (pouvoir à LEONELLI François), TOTH Pascale (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Délibération N° 17-29-01-16

Objet : Recherche de Financements - Tables Filantes Droites pour l'Auditorium du Centre Culturel.

Le Député Maire expose au Conseil Municipal que le Centre Culturel étant terminé, il est nécessaire de prévoir l'équipement intérieur de l'auditorium, en installant des tables filantes droites.

Le montant de la dépense est la suivante :

2016/35
S.G.S

EQUIPEMENT AUDITORIUM EN TABLES

6 059.58 € HT

Le Député Maire propose à l'assemblée de demander à la Collectivité Territoriales de corse une subvention aussi haute que possible.

Le Conseil Municipal, Oüi l'exposé de Monsieur le Député Maire et après en avoir délibéré,

- **DONNE** son accord pour faire les demandes à la Collectivité Territoriale de Corse,
- **AUTORISE** le Député Maire à signer tous les documents.

La commune participera à la dépense au prorata du montant restant.

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.

Le Député-maire

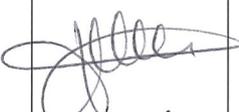
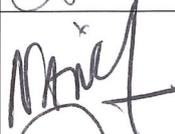
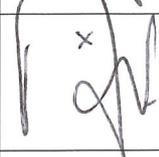
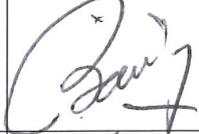
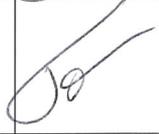
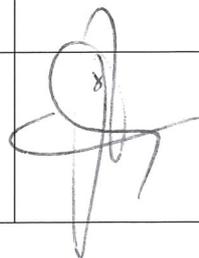


[Signature]
DÉPUTÉ-MAIRE
Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT

2016/36
S.G.S

LISTE DES DELIBERATIONS EN DATE DU 29 JANVIER 2016		
DATE	INTITULÉ DE L'ACTE	PAGE
01-29-01-16	Débat d'orientation Budgétaire	2016/1 2016/2 2016/3
02-29-01-16	Demande de subvention au titre du Fonds d'aménagement urbain	2016/4 2016/5
03-29-01-16	Déclassement d'une partie d'une voie communale située route de Vincentello d'Istria et vente après déclassement au voisin riverain Mr ZANETTI Jean Marc.	2016/6 2016/7
04-29-01-16	Assurance Statutaire – Marché Public N° 30-15	2016/8 2016/9
05-29-01-16	Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 1ère classe	2016/10 2016/11
06-29-01-16	Renouvellement du contrat enfance et jeunesse avec la caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Corse pour la période 2015/2018	2016/12 2016/13
07-29-01-16	Exonération des pénalités de retard de la TLE pour le permis 2003711N0013 de la Sté SCI SELANDE CHEZ SO.CO.FER.	2016/14 2016/15
08-29-01-16	Création d'un poste	2016/16 2016/17
09-29-01-16	Recherche de Financements – Bâtiments communaux	2016/18 2016/19
10-29-01-16	Recherche de Financements – Réhabilitation de la route de l'Eglise	2016/20 2016/21
11-29-01-16	Recherche de Financements – Mise en place d'une Cantine dans le nouveau groupe scolaire.	2016/22 2016/23
12-29-01-16	Recherche de Financements – Réhabilitation des fours à bois.	2016/24 2016/25
13-29-01-16	Complément tarifs Espace Culturel Charles Rocchi	2016/26 2016/27
14-29-01-16	Ester en justice	2016/28 2016/29
15-29-01-16	Recherche de Financements – Aménagement du groupe scolaire au Bevinco	2016/30 2016/31
16-29-01-16	Recherche de Financements – Tableaux numériques pour le Groupe Scolaire.	2016/32 2016/33
17-29-01-16	Recherche de Financements – Tables Filantes Droites pour l'Auditorium du Centre Culturel.	2016/34 2016/35

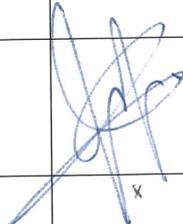
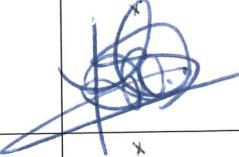
LISTE DES DELIBERATIONSDUCONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

NOM PRENOMS	PRESENT	ABSENT	POUVOIR
GANDOLFI-SCHEIT SAUVEUR			
NANNINI MARIE HELENE			
PERETTI ANGE PAUL			
BELTRAN MURIEL			
BERNARDINI FRANCOIS			
POLINI MARIE JEANNE			
AGOSTINI ANTOINE	x		
CHINESI KARINE	x		
DEMASI SAUVEUR			
SCAILLIEREZ AUDREY		X	
RAGAS ANTOINE			

LISTE DES DELIBERATIONS

DU

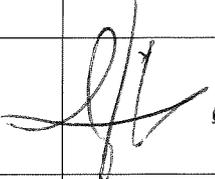
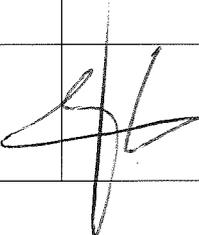
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

GIUDICELLI VALERIE		X	à Temell
ALBERTINI ANTOINETTE			
RONCHI FABRICE		X	
CRUCIANI CHRISTELLE			à gim
CAPPELLARO JEROME			
SOUQUE NICOLE			à Bernardini Sturbi
GIGON PATRICK	x		
RAO FREDERIC	x		
GHIPPONI MARIE THERESE			à Beltran
GANDOLFI-SCHEIT JOSEPH-HENRI			à gandolfi S
MORICE NATHALIE			
MANFREDI MICHEL	x		

LISTE DES DELIBERATIONS

DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

TERUEL JOELLE	x		
GANDOLFI ANTHONY		x	
VESPERINI STEPHANE			
LACHAUD MARIE France LEONELLI François	x		
GAROBY SINUCELLU			à Leonelli
TOTH PASCALE			à Vesperini